79e Assemblée générale des Nations Unies

Intervention du Chef du Gouvernement, M. Xavier Espot Zamora

New York, le 27 septembre 2024

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes félicitations à son Excellence M. Philémon Yang pour son élection en tant que Président de la 79e Assemblée générale des Nations unies.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir choisi comme thème « l'unité dans la diversité pour l'avancement de la paix, du développement durable et de la dignité humaine partout et pour tous ». L'Andorre ne pourrait être plus d'accord avec cet objectif, qu'elle soutient pleinement, car mon pays est la preuve réelle et tangible que les êtres humains peuvent vivre ensemble de manière pacifique pendant près de huit-cents ans. En effet, grâce à la compréhension et au respect mutuels dont font preuve ses habitants, ce territoire n'a jamais connu la guerre et n'a jamais disposé d'armée. L'Andorre a été une oasis de paix, de tolérance et de cohabitation y compris pendant les époques les plus troublées de l'histoire du Vieux Continent.

Je voudrais aussi remercier tout particulièrement le Secrétaire général, M. Antonio Guterres, pour sa persévérance, pour toujours préférer la voie de la conciliation, et pour son message fort en faveur du droit international et en faveur de la lutte contre le changement climatique.

1

Je voudrais également souligner l'élan que le Secrétaire général a su insuffler au Sommet de l'avenir, dont découle le Pacte pour l'avenir, souscrit par mon pays qui a pour objectif de renforcer le système multilatéral, de faire adopter des mesures concrètes pour relever les nouveaux défis et d'élaborer une feuille de route pour faire face aux risques existentiels qui menacent l'humanité, la civilisation et les conditions de vie de la majeure partie des espèces sur Terre.

Les auteurs classiques, qui forment la base de la culture occidentale, affirment (j'emploie volontairement le présent, car les auteurs classiques ne meurent jamais) que « la parole sans les effets n'est qu'un son vain et inutile ».1 Ce qui importe, ce sont les œuvres et les actions réalisées tout au long d'une vie.

Toutes les civilisations naissent dans des circonstances spécifiques et entrent très souvent dans l'histoire grâce à leurs conquêtes.

Mais quelle est la conquête de cette civilisation ? Quelle est sa vocation ? Et quel héritage laissera-t-elle ? Ou plutôt : Quelle conquête, quelle vocation et quel héritage voulons-nous que cette civilisation laisse à la postérité ?

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, en Occident, nous oublions souvent que la démocratie va au-delà du simple fait de déposer un bulletin de vote dans une urne tous les quatre ou cinq ans. La substance même du concept de démocratie, c'est les valeurs qu'il véhicule, parmi lesquelles la dignité, la tolérance, l'égalité, la liberté et le respect des personnes et des nations. Ces valeurs sont des droits humains, des droits que cette Assemblée générale s'est chargée de protéger il y a de cela soixante-seize ans en adoptant la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Or, il semble que l'esprit dans lequel a été forgé cette Déclaration, symbole de paix et de dignité après deux guerres mondiales dévastatrices, s'estompe peu à peu.

=

¹ Démosthène (Péanie, 384 av. J.-C. - Poros, 12 octobre 322 av. J.-C.) était un orateur athénien.

L'avancée des positions politiques extrémistes est une réaction face à un ordre perçu comme menacé. Le sentiment d'avoir perdu un passé peu lointain et bien meilleur que le présent envahit les générations actuelles et est ravivé par l'idée que le changement climatique provoquera une détérioration des conditions de vie, que la mondialisation et les mouvements migratoires diluent et dépersonnalisent nos sociétés, et que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui vivront moins bien que leurs parents.

Nous nous trouvons à un moment charnière où le véritable débat ne peut plus être occulté par le voile de la rhétorique pour éviter cette situation.

Nous fêterons bientôt le quatre-vingtième anniversaire des Nations unies et cette organisation doit continuer à être la clé de voûte de notre monde, à être une organisation dont les États qui la composent et lui donnent un sens avancent dans la même direction, avec un même objectif : répondre efficacement aux grands défis de notre temps afin de laisser aux générations futures un héritage porteur d'espoir.

Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons jamais disposé d'autant d'outils pour parvenir à la coopération et au dialogue. Face à une réalité hautement complexe, mais forts de l'égalité entre les nations, nous devons donc faire prévaloir la Charte des Nations unies et renforcer ses piliers par la défense des droits humains ainsi que le droit international humanitaire qui doit régir, seul, les relations entre les États.

La gravité de la situation en Ukraine, à Gaza, au Liban, au Soudan et dans d'autres régions où les conflits sont malheureusement devenus permanents, notamment dans la région du Sahel ne peut nous laisser indifférents. Nous devons urgemment nous mobiliser pour atteindre l'un des objectifs les plus nobles de la politique : la paix.

Nous devons nous unir et arriver à trouver des solutions aux conflits, sans violence ni recours aux ressources militaires. Nous appelons donc toutes les parties pour qu'elles œuvrent pour la paix, qu'elles respectent le droit international humanitaire et qu'elles s'y soumettent. Car rien ne justifie les attaques subies par la population civile, rien ne justifie les attaques contre des hôpitaux et des écoles, et rien ne justifie l'utilisation de la famine comme stratégie de guerre. Rien ne justifie une telle irrationalité, une irrationalité dont les enfants sont les principales victimes.

Les enfants et les adolescents occupent une place prépondérante dans l'agenda international de l'Andorre, car nous croyons fermement qu'ils sont le présent et l'avenir de l'humanité, ce qui signifie que toute action en leur faveur devient une action stratégique pour le développement d'un pays, de n'importe quel pays.

C'est pour cette raison que nous soutenons dès sa création, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les Enfants et les Conflits Armés et, plus récemment, l'étude sur l'impact du changement climatique sur les enfants et les conflits armés.

Lorsque je vous demandais, au début de mon intervention, quelle conquête, quelle vocation et quel héritage nous voulions laisser, aucun doute n'est possible : un monde en paix pour nos enfants et nos adolescents, un monde offrant des opportunités à chacun d'eux. Telle est la grande responsabilité qui nous incombe : faire en sorte que les générations futures n'aient pas une vie pire que la nôtre, mais plutôt qu'elles participent pleinement au progrès, comme nous en avons clairement convenu ces derniers jours au Sommet de l'avenir.

Excellences,

L'Andorre a adhéré aux Nations unies en 1993. Le contexte international, à ce moment-là, était porteur d'espoir : la réunification de l'Europe après la Guerre froide.

Nous avons décidé de devenir membre des Nations unies avec la conviction d'être une société ouverte sur le monde, qui partage avec la communauté internationale ses opportunités et ses défis. Nous considérons que les problèmes du monde sont aussi les nôtres et c'est pour cette raison que nous voulions et nous voulons participer à leur résolution.

Trois décennies se sont écoulées depuis et, bien que ressurgissent les fantômes de la Guerre froide, bien que le conflit dans le Proche Orient engendre des tensions sans précédent dans cette région, bien que l'avancée des extrémismes soit préoccupante, l'Andorre croit fermement au concert des nations, aux engagements internationaux et au multilatéralisme comme les meilleurs et les seuls instruments pour parvenir à résoudre la crise actuelle.

Mais l'Andorre accorde aussi une importance particulière à la coopération régionale, notamment celle déployée par l'Union européenne avec laquelle l'Andorre négocie un Accord d'Association qui nous permettra d'accéder de manière progressive et structurée au marché intérieur européen, de diversifier son économie et de participer à la construction d'une réalité géographique, économique et politique, celle de l'Union européenne, avec un statut privilégié d'État associé.

Qu'il s'agisse des obligations qu'elle contracte par son adhésion à une organisation internationale ou par la signature d'un traité international, l'Andorre agit en toute conscience et respecte pleinement ses engagements. Et aussi petit que mon pays puisse paraître aux yeux des grands États, cela ne l'éloigne pas des objectifs ambitieux et toujours plus essentiels que sont le multilatéralisme, l'urgence climatique, l'égalité des genres, la transition numérique et la diversité culturelle.

Concernant ce dernier point, l'Andorre est fière d'avoir cofacilité, une année de plus, la résolution sur le multilinguisme aux Nations unies, conjointement avec le Guatemala.

Mesdames et Messieurs,

Le changement climatique est, sans nul doute, une menace mondiale, mais il est aussi vrai qu'il touche plus durement certains territoires.

Tel est le cas des régions côtières, où le niveau de la mer augmente, et des régions de montagne, dont l'écosystème est plus vulnérable. Tel est donc le cas de l'Andorre. Les effets du changement climatique risquent de modifier le mode de vie de ses habitants et même l'économie du pays.

C'est pour cette raison que nous avons fait de la lutte contre le changement climatique l'un de nos principaux objectifs, au niveau international comme au niveau national.

Depuis la ratification de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en 2011, l'Andorre s'est acquittée de ses obligations de communication en respectant les principes de transparence, de cohérence, de comparabilité, d'exhaustivité et de précision, et a même anticipé les exigences de la Convention.

En 2015, l'Andorre a été l'un des premiers Etats parties à la Convention-cadre à communiquer sa contribution déterminée au niveau national (CDN) et à la mettre à jour en 2020 et en 2022 et ce, dans le but d'augmenter ses objectifs à moyen terme et d'atteindre la neutralité climatique en 2050.

En 2023, l'Andorre a été le premier Etat à présenter le Rapport Biannuel sur la Transparence (BTR), ce qui montre, une fois de plus, l'importance que nous accordons à notre engagement dans la lutte contre le changement climatique.

Sur le plan national, nous avons aussi réalisé de grands efforts pour mettre en œuvre une nouvelle politique énergétique, augmenter progressivement la production nationale d'énergie renouvelable et remplacer les systèmes de production de chaleur par des systèmes moins polluants.

Cette politique en faveur des énergies renouvelables a été menée par le secteur public avec la mise en œuvre d'une législation très ambitieuse et par des aides et des plans d'actions importants.

Pour autant, savez-vous que tous ces efforts seront vains si les autres pays ne font pas de même ? Si nous n'avançons pas tous dans la même direction ? Parce que la lutte contre le changement climatique constitue le défi mondial le plus urgent, le plus vaste et qui requiert le plus haut niveau de coopération, de collaboration, de générosité et de respect.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons parcouru la moitié du chemin menant aux Objectifs du développement durable de l'Agenda 2030 et nous allons bientôt entamer la dernière ligne droite. Or, le bilan est d'ores et déjà décevant en tenant compte que derrière ces résultats, se cachent des millions de personnes qui en subissent les conséquences.

Les Objectifs de développement durable sont certes ambitieux, mais si nous décidons de les mettre en œuvre avec persistance, créativité et innovation, nous pouvons arriver à de vrais changements, en prenant pour principe l'inclusion, en faisant de l'égalité des genres une réalité, de la durabilité, une norme, de la protection de l'enfance, un principe inviolable, et en faisant en sorte que les fractures se referment à jamais.

Le poète et romancier français Louis Aragon a écrit que « l'avenir de l'homme, c'est la femme ». C'était en 1963, à la veille de la pleine égalité juridique entre les hommes et les femmes. Une véritable déclaration d'amour et d'admiration à sa femme, sa muse. Dans certaines parties du monde, il nous reste encore un long chemin à parcourir pour faire entendre qu'il est de notre intérêt à tous que les femmes aient les mêmes chances d'apprendre, de s'épanouir, de s'exprimer, de travailler et de gagner leur vie que les hommes.

En Andorre, l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion sont des éléments transversaux des politiques publiques. Nous avons adopté des mesures législatives en ce sens, afin de respecter nos engagements et d'atteindre pleinement ces objectifs. C'est là une conséquence logique dans une société où les femmes prennent une part très active aux affaires publiques. Mais au-delà des politiques publiques, l'élément clé de la transformation sociale est l'éducation.

Éduquer à l'égalité ne revient pas seulement à apprendre aux filles et aux garçons à se respecter mutuellement ; cela signifie aussi les doter des outils nécessaires pour remettre en question les normes sociales qui perpétuent les inégalités et pour construire une société dans laquelle chaque individu peut développer tout son potentiel, quel que soit son genre.

À l'heure actuelle, la parité est respectée dans nos institutions aux postes de décision, et, pour la première fois, nous avons l'honneur d'avoir une experte andorrane au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

Mais parvenir à l'égalité des genres requiert détermination et persévérance de la part de chacun de nous; en tant que représentants de nos pays respectifs, nous avons l'obligation morale et politique de promouvoir cette transformation.

Nous devons nous engager à ce que l'égalité des genres ne soit plus une aspiration lointaine, mais une réalité concrète dans nos sociétés. C'est là la seule solution qui garantisse un avenir meilleur pour les générations futures.

Excellences,

L'accès à l'information est en train de redéfinir les paradigmes de la croissance et du développement économique et social. À mesure que les services publics et le secteur privé se convertissent au monde numérique, la fracture qui sépare ceux qui ont accès à ce monde et les autres devient de plus en plus pernicieuse.

Le Pacte numérique mondial que nous avons adopté lors du Sommet de l'avenir inclut des actions en faveur de l'alphabétisation numérique, afin de garantir un avenir numérique inclusif, ouvert, sûr et protégé. Dans ce domaine, le multilatéralisme a un rôle crucial à jouer : créer des opportunités et, dans le même temps, il doit garantir l'accessibilité et la sécurité dans ce nouvel espace virtuel de mondialisation.

Pour les États de petite taille, comme l'Andorre, ces technologies ont le potentiel d'apporter des ressources avec une valeur ajoutée exponentielle. Consciente de cela et de son besoin patent de diversification économique, l'Andorre a réalisé des avancées majeures en la matière.

À l'heure actuelle, 96 % des foyers andorrans disposent d'une connexion Internet. Le pays a mis en œuvre une Stratégie nationale pour la transition numérique, qui se concentre tout spécialement sur les droits numériques des citoyens et le respect des Objectifs de développement durable 9, 16 et 17, avec la création d'un cadre éthique et juridique préservant les droits numériques, protégeant la vie privée et la sécurité des données, et assurant le libre accès aux informations numériques, car nous souhaitons que tous les citoyens puissent accèder au monde numérique et éviter ainsi les situations d'inégalité.

Mesdames et Messieurs,

La Principauté d'Andorre s'est engagée auprès de cette organisation des peuples et pour les peuples il y a plus de trente ans, avec l'espoir qu'un monde meilleur soit possible parce que notre pays de petite dimension, peut aussi faire des choses exemplaires. Nous nous sommes présentés au monde comme un pays ancestral ayant finalement trouvé sa place dans la communauté internationale, un pays ouvert sur le monde, avec un esprit constructif et avec une attitude pacifique et dialoguante en faveur de la compréhension et de l'harmonie entre les peuples. Et ces valeurs sont celles qui continuent de nous guider sur le plan national et international.

Il est nécessaire que tous les peuples promeuvent une nouvelle culture de la paix, basée sur l'abolition de la guerre et sur l'engagement à parvenir à des accords pacifiques pour résoudre les conflits; le développement doit atteindre tous les coins de la planète, où les droits fondamentaux doivent être respectés et il est essentiel que le nouvel univers numérique repose sur la connaissance.

J'ai commencé mon intervention en citant les auteurs classiques. Si vous le permettez, je terminerai de même. Il existe une oeuvre qui est à l'origine de la littérature grecque, qui a laissé une empreinte sur la culture occidentale et qui est très difficile à oublier. Elle évoque la conquête et la destruction, la cupidité, la haine et la compassion, l'amour et la mort.

L'Iliade d'Homère est, d'une certaine façon, un miroir de la condition humaine. Même si cet ouvrage met en évidence que la vie n'est pas toujours juste et qu'elle est soumise à la volonté des dieux, il nous montre également que les relations humaines peuvent être si nous le souhaitons, profondément humaines.

Et je pense que nous devons nous approprier ce message : il est important de croire en l'humanité et œuvrer à construire, entre toutes et tous, la paix dans le monde ainsi qu'un monde juste, solidaire et inclusif.

Je vous remercie.